



République française
Département de l'Ain

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DE-GONVILLE

Séance du 06 juillet 2021

En exercice : 19 L'an deux mille vingt et un et le six juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Michel BRULHART, Maire

Présents : 16 **Présents :** Michel BRULHART, Angélique VAN HOECKE, Patrick DUMAS, Emmanuelle LAURE, Fabien JACQUET, Janine BAIL, Cécile MAGNIN, Loïc CHRISTIN, Claude MOREIRA, Charline PERRIER, Frédéric LEGER, Adeline SIBELLE, Laurent IMBERTI, Elody BULLIARD, Nicolas PIDOUX, Jean-Pierre DEMORNEX

Votants : 16 **Absents excusés :** Christophe LEBRUN (procuration à Michel BRULHART), Leila MANET (procuration à Fabien JACQUET), Philippe GAVAGGIO (procuration à Jean-Pierre DEMORNEX)

Secrétaire de séance : Claude MOREIRA

2021_28 - Objet : Avenant n°1 au marché de travaux de l'entreprise ACCORD ALU relatif à la réhabilitation et l'extension de la salle polyvalente – Lot n°05 « Menuiseries extérieures aluminium »

Monsieur le Maire rappelle la délibération en date du 02 juin 2020 attribuant le marché de travaux relatif à la réhabilitation et l'extension de la salle polyvalente – lot n°05 « Menuiseries extérieures aluminium » à l'entreprise ACCORD ALU pour un montant de 110 621,00 € H.T. soit 132 745,20 € T.T.C.

Il convient à ce jour de régulariser par avenant les modifications apportées en cours de marché :

- Fourniture et pose de châssis vantail oscillo-battant en remplacement des châssis fixes initialement prévus : + 2 850,00 €
- Suppression de la main courante initialement prévue : - 3 311,00 €

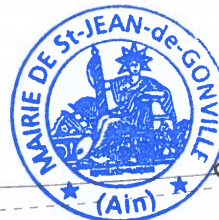
L'ensemble de ces modifications entraîne une moins-value de 461,00 € H.T. et fixe le nouveau montant du marché à 110 160,00 € H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avenant n°1 au marché de travaux relatif à la réhabilitation et l'extension de la salle polyvalente – lot n°05 « Menuiseries extérieures aluminium » avec l'entreprise ACCORD ALU, fixant le nouveau montant du marché à 110 160,00 € H.T. soit 132 192,00 € T.T.C.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant et tous les documents s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré.



Le Maire,
Michel BRULHART